

Catalogue

Formations générales

2023

Accessibilité - Handicap

Performance énergétique

Risques sanitaires

Développement durable

Pour nous contacter



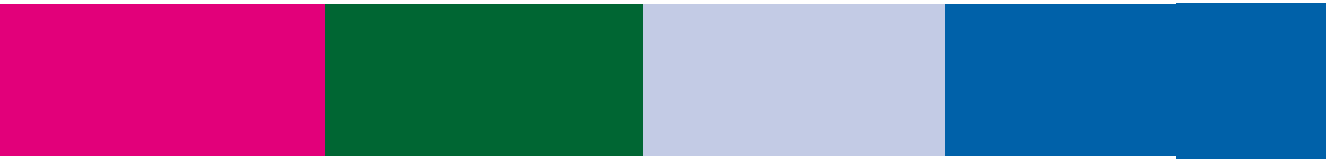
ACCESSAVOIR – Filiale du Groupe OPTIMETRIE

**220 boulevard de la paix
13640 La Roque d'Anthéron
04 42 90 43 60
info@accessavoir.fr**

Organisme certifié Qualité ISO 9001:2015 par l'AFAQ
Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation



www.accessavoir.fr



Le savoir-faire de notre groupe est celui de l'optimisation de la gestion des bâtiments existants. Nos équipes accompagnent les Maîtres d'Ouvrages dans l'amélioration de leurs bâtiments en matière d'usage, d'efficacité énergétique et d'empreinte environnementale.

ACCESSAVOIR est un organisme de formation professionnelle depuis 18 ans.

Il forme les équipes et collaborateurs des services sur les thèmes de l'accessibilité, de la prise en compte du handicap, de la performance énergétique, de la prévention des risques sanitaires et du développement durable partout en France.

Le parti pris de notre organisme est celui de la mise à jour permanente des contenus en fonction de l'actualité réglementaire mais également de l'expérience de nos responsables de programme. En effet, ces derniers, dans le cadre de leur activité professionnelle, sont en contact permanent avec les clients. Ils confrontent leurs connaissances à la mise en application pratique et les ajustent aux besoins des Maîtres d'Ouvrage.

Nos formations incluent ainsi des études de cas et mises en pratique basées sur des situations concrètes rencontrées tout au long des missions.

Au travers de ce catalogue, vous découvrirez les différents programmes proposés. Bien entendu, ces programmes peuvent être personnalisés tant sur leur contenu que sur leur durée pour répondre au mieux à vos objectifs spécifiques de formation.

Toute l'équipe d'ACCESSAVOIR est à votre service.
N'hésitez pas à nous contacter !

Nicolas VIREY
Directeur Général du Groupe OPTIMETRIE



SOMMAIRE

Accessibilité - Handicap

Accessibilité

- ACCES-1 Appréhender les enjeux réglementaires et techniques de l'accessibilité
- ACCES-2 Réaliser la mise en accessibilité des bâtiments : du programme aux travaux
- ACCES-3 Mener à bien un chantier de mise en accessibilité d'un bâtiment

Handicap

- HAND-1 Savoir accueillir une personne en situation de handicap

Performance énergétique

Efficacité énergétique

- ENR-1 Améliorer la performance des achats de gaz et d'électricité
- ENR-2 Acquérir une méthodologie d'audit énergétique en industrie
- ENR-3 Réaliser un audit énergétique des bâtiments : méthodologie et outils pratiques

Risques sanitaires

Maîtrise des risques sanitaires

- LEG-1 Prévenir le risque légionellose lié aux réseaux d'eau chaude sanitaire
- LEG-2 Prévenir le risque légionellose lié aux Tours Aéroréfrigérantes (TAR ICPE 2921)

Développement durable

Émissions de CO₂, plan climat et environnement

- DD-1 Mettre en œuvre un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Développement durable et collectivité

- DD-2 Qu'est-ce que le développement durable ?
- DD-3 Techniques d'animation et de concertation : une valeur ajoutée sur les projets
- DD-4 Favoriser les gestes éco-responsables

Les responsables de programmes

Accessibilité – Handicap

☐ **Emilie ROUX-PIAZZA** - *Directrice de la Société ACCESMETRIE*

Emilie encadre depuis plus de 15 ans des démarches d'amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées. Elle dirige les activités de conseil, programmation et assistance à maîtrise d'ouvrage pour la qualité d'usage et la réhabilitation des patrimoines existants.

☐ **Vincent ARNOUX** - *Directeur de la Société INGEMETRIE*

Avec plus de 19 années d'expérience au sein du Groupe, Vincent dirige l'activité ingénierie et maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la mise en conformité du cadre bâti existant.

Performance énergétique

Développement durable

Risques sanitaires

☐ **Matthieu LEGER** - *Directeur de la Société AD'3E*

Disposant de plus de 16 années d'expérience au sein du Groupe, Matthieu dirige et coordonne les activités de la société auprès des clients entreprises et collectivités.

☐ **Guillaume CALMETTES** - *Responsable d'exploitation de la Société AD'3E*

Diplôme d'Ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes. Guillaume est spécialiste de l'assistance technique et de la maîtrise d'œuvre en fluides et efficacité énergétique.

☐ **Gwendal ANGUIL** - *Intervenant spécialisé*

Expert en maîtrise des risques sanitaires, Gwendal accompagne de nombreuses structures sociales, médico-sociales, entreprises et collectivités dans leur politique de prévention et surveillance des risques de contamination dans les réseaux d'eau chaude sanitaire et les tours aérorefrigérantes.

Accessibilité

Appréhender les enjeux réglementaires et techniques de l'accessibilité

Durée : **2 jours**

Tarif : **1 200 € H.T.**

Code : **ACCES-1**

Prérequis

- Sans prérequis

Objectifs

- **Connaître et appréhender** les différentes formes de handicap
- **Comprendre** les exigences réglementaires en matière d'accessibilité
- **Identifier et analyser** les obstacles à l'accessibilité
- **Répondre** à la qualité d'usage et à l'accessibilité pour tous
- **Maîtriser** les solutions techniques : l'accessibilité en pratique

Cibles

- Directeurs Techniques, Directeurs Immobilier
- Responsables de patrimoine, Responsables des Services Techniques ou Généraux
- Maîtres d'Ouvrage, Maîtres d'Œuvre, Architectes
- Ingénieurs et techniciens de Bureaux d'Etudes

Programme

- Notions de handicap
- Mises en situation : handicaps moteur, visuel, auditif
- Cadre législatif et réglementaire : Etablissements Recevant du Public (ERP), voirie, lieux de travail, logements
- Modalités pratiques d'application des textes
- Gestion de la concertation avec les usagers et les autorités instructrices
- Démarche générale d'analyse d'un bâtiment
- Solutions techniques à l'accessibilité : bâtiments neufs et existants
- Cas pratiques et études de cas

Responsable de programme : **Emilie ROUX-PIAZZA**

ACCES-1

Accessibilité

Durée : **2 jours**

Tarif : **1 200 € H.T.**

Code : **ACCES-2**

Réaliser la mise en accessibilité des bâtiments : du programme aux travaux

Prérequis

- Sans prérequis

Objectifs

- **Connaître et appréhender** les différentes formes de handicap
- **Identifier** la nouvelle réglementation et ses champs d'application
- **Analyser** les exigences d'accessibilité en phases programme et conception : opérations en neuf ou réhabilitation
- **Répondre** à la qualité d'usage et à l'accessibilité pour tous
- **Maîtriser** les solutions techniques : l'accessibilité en pratique

Cibles

- Responsables de patrimoine, Responsables des Services Techniques ou Généraux
- Maîtres d'Ouvrage, Maîtres d'Œuvre, Architectes
- Ingénieurs et techniciens de Bureaux d'Etudes

Programme

- Notions de handicap
- Mises en situation : handicaps moteur, visuel, auditif
- Respect des obligations législatives et réglementaires
- Modalités pratiques d'application des textes : parcours réglementaire et administratif
- Analyse complète et technique d'un bâtiment : revue d'accessibilité aux différentes étapes du projet
- Solutions techniques de mise en accessibilité : bâtiments neufs et existants
- Cas pratiques et études de cas

Responsable de programme : **Emilie ROUX-PIAZZA**

ACCES-2

Accessibilité

Mener à bien un chantier de mise en accessibilité d'un bâtiment

Durée : 1 jour

Tarif : 700 € H.T.

Code : ACCES-3

Prérequis

- Sans prérequis

Objectifs

- **Préparer** une opération de maîtrise d'œuvre de mise en accessibilité d'un bâtiment
- **Réaliser** les études de conception
- **Maîtriser** les éléments à intégrer dans les estimations du coût des travaux
- **Suivre** le chantier de mise en accessibilité

Cibles

- Responsables de patrimoine, Responsables des Services Techniques ou Généraux
- Maîtres d'Ouvrage, Maîtres d'Œuvre, Architectes
- Ingénieurs et techniciens de Bureaux d'Etudes

Programme

- Données générales : réglementation et contraintes administratives
- Définition du programme de mise en accessibilité
- Conception et présentation des avant-projets
- Démarches administratives et dérogations
- Consultation des entreprises en charge des travaux
- Préparation et suivi du chantier de mise en accessibilité
- Réception des opérations, contrôle final de l'accessibilité
- Cas concrets et retours d'expérience

Responsable de programme : **Vincent ARNOUX**

ACCES-3

Handicap

Durée : **1 jour**
Tarif : **700 € H.T.**
Code : **HAND-1**

Savoir accueillir une personne en situation de handicap

Prérequis

- Sans prérequis

Objectifs

- **Connaître** le contexte réglementaire relatif au handicap et à l'accessibilité
- **identifier** les grandes familles de handicaps et les déficiences associées
- **Comprendre** les données du registre public d'accessibilité
- **Savoir accompagner** les personnes en situation de handicap
- **Adopter** un comportement adapté aux situations rencontrées
- **Connaître** les bons gestes pour accueillir les personnes en situation de handicap

Cibles

- Personnels d'accueil en contact avec les usagers (public, clientèle, etc.)
- Propriétaires et gestionnaires d'Établissement Recevant du Public (ERP)

Programme

- Qu'est-ce que le handicap ?
- Les différentes familles de handicap : identification et caractérisation
- Les bonnes attitudes à adopter face aux situations de handicap, lever ses préjugés
- Le contexte réglementaire lié à l'accessibilité des ERP, le registre public d'accessibilité
- Mises en situation : handicaps moteur, visuel, auditif, cognitif

Responsable de programme : **Emilie ROUX-PIAZZA**

HAND-1

Efficacité énergétique

Améliorer la performance des achats de gaz et d'électricité

Durée : 2 jours

Tarif : 1 200 € H.T.

Code : ENR-1

Prérequis

- Sans prérequis

Objectifs

- **Maîtriser** le nouveau cadre juridique des achats d'électricité et de gaz naturel
- **Appréhender** la structuration du coût de l'énergie et son évolution
- **Analyser** ses besoins en énergie et **rédiger** son cahier des charges

Cibles

- Agents des services marchés ou en charge de la préparation et de la gestion des marchés publics d'énergie

ENR-1

Programme

- Les transformations du marché français de l'électricité et du gaz
- Les achats d'électricité et de gaz soumis au Code des marchés publics
- Les documents constitutifs d'un marché public d'énergie
- Les préalables à la passation des marchés publics d'énergie
- Atelier rédactionnel d'un dossier de consultation des entreprises
- Le choix de l'offre et l'exécution du marché public d'énergie

Responsable de programme : **Guillaume CALMETTES**

Efficacité énergétique

Acquérir une méthodologie d'audit énergétique en industrie

Durée : 3 jours

Tarif : 1 750 € H.T.

Code : ENR-2

Prérequis

- Sans prérequis

Objectifs

- **Mesurer** les apports des normes NF EN 16247-1 et NF EN 16247-3 sur les exigences spécifiques et les livrables attendus de la conduite d'un audit énergétique industriel
- **Suivre et mesurer** les postes de consommations d'énergie des systèmes et équipements industriels
- **Acquérir** une méthodologie efficace pour **réaliser** un bilan énergétique global prenant en compte tous les postes énergétiques selon les nouvelles normes NF EN 16247-1 et NF EN 16247-3

Cibles

- Techniciens, ingénieurs, responsables des services énergie, maintenance, production, méthodes
- Moyens généraux intervenant dans le système de management de l'énergie
- Prestataires intervenant sur les thématiques énergétiques en industrie
- Formation conforme aux critères d'obtention de la qualification **OPQIBI 1717**

Programme

- Le contexte normatif et réglementaire de la maîtrise énergétique industrielle
- Le recueil des données
- L'analyse des données
- La présentation des résultats
- Cas pratiques

Responsable de programme : Guillaume CALMETTES

ENR-2

Efficacité énergétique

Réaliser un audit énergétique des bâtiments : méthodologie et outils pratiques

Durée : 3 jours

Tarif : 1 750 € H.T.

Code : ENR-3

Prérequis

- Sans prérequis

Objectifs

- **Mesurer** les apports des normes NF EN 16247-1 et NF EN 16247-3 sur les exigences spécifiques et les livrables attendus de la conduite d'un audit énergétique de bâtiment
- **Suivre et mesurer** les postes de consommations d'énergie
- **Acquérir** une méthodologie efficace pour **réaliser** un bilan énergétique global prenant en compte tous les postes énergétiques selon les nouvelles normes NF EN 16247-1 et NF EN 16247-3

Cibles

- Directeurs et Responsables énergie, environnement, services généraux, maintenance
- Bureaux d'études, consultants, auditeurs
- Tout professionnel impliqué dans la réalisation d'audits énergétiques d'un bâtiment
- Formation conforme aux critères d'obtention de la qualification **OPQIBI 1905**

Programme

- Le panorama du cadre réglementaire et normatif applicable
- Les nouveautés et principes posés par les nouvelles normes
- La planification de l'audit énergétique selon la norme NF EN 16247-2
- Les étapes clés du déroulé de l'audit
- Cas pratiques

Responsable de programme : **Guillaume CALMETTES**

ENR-3

Maîtrise des risques sanitaires

Prévenir le risque légionellose lié aux réseaux d'eau chaude sanitaire

Durée : 1 jour

Tarif : 600 € H.T.

Code : LEG-1

Prérequis

- Sans prérequis

Objectifs

- **Connaître** la réglementation
- **Maîtriser** l'évolution de la réglementation et ses incidences
- **Identifier** les facteurs favorables au développement des légionelles
- **Comprendre** l'importance de la traçabilité du carnet sanitaire
- **Identifier** la fréquence et le rôle de l'autocontrôle par analyses

Cibles

- Directeurs Techniques, Directeurs Immobilier
- Responsables de patrimoine, Responsables des Services Techniques ou Généraux

Programme

- Données générales sur la maladie et la bactérie
- L'environnement réglementaire
- Conception des réseaux et analyses des risques
- Contrôle analytique
- Elaboration et mise en place d'un plan d'entretien et de surveillance

Responsable de programme : **Matthieu LEGER**

LEG-1

Maîtrise des risques sanitaires

Prévenir le risque légionellose lié aux Tours Aéroréfrigérantes (TAR)

Durée : 1 jour

Tarif : 600 € H.T.

Code : LEG-2

Prérequis

- Sans prérequis

Objectifs

- **Former** le personnel intervenant sur les TAR
- **Interpréter** la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- **Définir** les documents de traçabilité réglementaires et obligatoires

Cibles

- Personnels intervenant sur les installations
- Opérateurs techniques
- Responsables d'exploitation

LEG-2

Programme

- Données générales sur la maladie et la bactérie
- L'environnement réglementaire des ICPE
- Conception des réseaux de refroidissement et analyses des risques
- Elaboration et mise en place d'un plan d'entretien et de surveillance

Responsable de programme : **Matthieu LEGER**

Émissions de CO₂, plan climat et environnement

Mettre en œuvre un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Durée : 1 jour

Tarif : 700 € H.T.

Code : DD-1

Prérequis

- Sans prérequis

Objectifs

- **Identifier** les enjeux liés au PCAET
- **Faire** le point sur la réglementation en vigueur
- **Évaluer** le niveau d'engagement de la collectivité
- **Connaître** les étapes de la mise en œuvre d'un PCAET

Cibles

- Élus et agents des collectivités et territoires envisageant d'élaborer un PCAET

Programme

- Qu'est-ce qu'un Plan Climat Air Énergie Territorial ?
- Articuler les projets des territoires
- Quelles sont les étapes de la mise en œuvre d'un Plan Climat ?
- Le processus d'évaluation du PCAET

Responsable de programme : **Matthieu LEGER**

DD-1

Développement durable et collectivité

Durée : **1 jour**

Tarif : **700 € H.T.**

Code : **DD-2**

Qu'est-ce que le développement durable ?

Prérequis

- Sans prérequis

Objectifs

- **Comprendre** les concepts de développement durable
- **Repérer** les finalités du développement durable
- **Savoir définir** comment ou pourquoi le développement durable peut être opérationnalisée au sein de la collectivité

Cibles

- Directeurs des Services Techniques
- Directeurs des achats
- Responsables de la gestion énergétique

DD-2

Programme

- Le développement durable : définition, historique et principes fondamentaux
- Appréhender la notion d'éco-responsabilité
- Définition du management durable
- Les enjeux des acteurs

Responsable de programme : **Matthieu LEGER**

Développement durable et collectivité

Techniques d'animation et de concertation : une valeur ajoutée sur les projets

Durée : **1 jour**

Tarif : **700 € H.T.**

Code : **DD-3**

Prérequis

- Sans prérequis

Objectifs

- **Comprendre** les enjeux de l'animation et de la concertation
- **Évaluer** les savoir-être, savoir-faire et savoirs à mettre en valeur
- **Mettre en pratique** quelques techniques d'animation et concertation

Cibles

- Membres de Comités de Direction
- Responsables opérationnels et Managers
- Pilotes de projet, responsables du développement durable

Programme

- Qu'est-ce que la concertation ?
- Comprendre les principes de l'animation et de la concertation
- Les premiers pas : des exemples de la mise en œuvre de techniques
- Cas pratiques

Responsable de programme : **Matthieu LEGER**

DD-3

Développement durable et collectivité

Favoriser les gestes éco-responsables

Durée : **1 jour**

Tarif : **700 € H.T.**

Code : **DD-4**

Prérequis

- Sans prérequis

Objectifs

- **Sensibiliser** le personnel aux principes et enjeux du développement durable dans la vie de tous les jours et au sein de son établissement
- **Comprendre** les bénéfices d'une démarche éco-responsable
- **Apprendre** à mettre en œuvre des gestes éco-citoyens

Cibles

- Ensemble du personnel d'un établissement

DD-4

Programme

- Principes et enjeux du développement durable
- Groupes de travail thématiques
- Appréhender la notion d'éco-responsabilité
- Les éco-gestes

Responsable de programme : **Matthieu LEGER**

Toute inscription est soumise aux conditions générales de vente et participation d'ACCESSAVOIR, décrites ci-après. L'entreprise cliente déclare les accepter sans réserve.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription, comptant sans escompte à l'ordre d'ACCESSAVOIR.

Tout paiement intervenant postérieurement à la date d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

ACCESSAVOIR se réserve le droit de disposer librement des places retenues par l'entreprise cliente tant que l'intégralité du prix de la formation n'est pas totalement acquittée.

Au cas où les frais de formation, éventuellement majorés de pénalités de retard, ne seraient pas réglés par l'organisme payeur désigné par le client, ACCESSAVOIR serait fondé à les réclamer au client solidairement débiteur à son égard.

Dans la mesure où ACCESSAVOIR édite une convention de formation pour l'action commandée, il appartient au client de vérifier l'imputabilité de celle-ci.

Toute commande fera l'objet d'un enregistrement informatique accessible par l'entreprise concernée sur simple demande.

Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription chez ACCESSAVOIR.

Conformément aux dispositions du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, ainsi qu'à celles de la loi « informatique et liberté » du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser par mail ou par courrier à la Direction d'ACCESSAVOIR.

Dans le cas où le nombre de participants à une formation serait jugé pédagogiquement insuffisant, ACCESSAVOIR se réserve le droit d'ajourner cette formation au plus tard 5 jours avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés.

Toute annulation peut être faite par le client, sans frais si cette annulation parvient à ACCESSAVOIR par écrit, au moins 10 jours ouvrés avant le début de la formation. Sauf cas de force majeure, pour toute annulation faite par le client moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation, ACCESSAVOIR facturera un dédit pour frais de préparation de la formation et de gestion de dossier de 30% des frais de formation, montant non imputable par l'entreprise à la contribution financière obligatoire de formation.

Toute annulation devra être confirmée par courrier ou mail. En cas d'absence ou abandon en cours de formation, ce dernier est payable en totalité.

Si ACCESSAVOIR se voit contrainte d'annuler une intervention pour des raisons de force majeure, ACCESSAVOIR s'engage à organiser une nouvelle action dans les meilleurs délais.

Le lieu de formation éventuellement précisé dans nos brochures publicitaires n'est pas contractuel. En fonction de la gestion des salles, ACCESSAVOIR pourra convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Les personnes en situation de handicap ou avec besoins spécifiques sont invitées à contacter la Direction d'ACCESSAVOIR préalablement à la tenue de la formation, pour envisager toutes les mesures et aménagements pouvant être mis en place.

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux compétents.

ACCESSAVOIR

220 boulevard de la paix
13640 La Roque d'Anthéron

info@accessavoir.fr

www.accessavoir.fr

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Actions de formation



accessavoir
